

# SAVIEZ-VOUS QUE LA CAISSE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE, C'EST...

- n 424 membres en habitation ;
- n 130 millions en financement consacrés au logement collectif ;
- n 39 ans d'expérience ;
- n une référence financière pour les principaux acteurs : SCHL, SHQ, OMH, GRT et cinq fédérations ;
- n une institution qui a soutenu la mise en place du Fonds québécois d'habitation communautaire ;
- n la contribution d'un conseiller qui représente l'ensemble du Mouvement Desjardins au Fonds québécois d'habitation communautaire.

Colloque de formation FECHAQ/FECHASS en collaboration avec la CQCH

Photo : Ivan Binet



## NOTRE RISTOURNE COLLECTIVE : Plus d'un million \$ construit nos réseaux et nos quartiers

### Par son Fonds d'aide au développement du milieu, la Caisse :

- n Soutient les projets structurants de vos quartiers tels que la Société acheteuse accession maison du quartier Saint-Sauveur à Québec, Pari Saint-Michel à Montréal, la Coopérative d'habitation Saint-Alfred au Saguenay, TerraVie, un écovillage des Laurentides et Logement Occupe dans l'Outaouais ;
- n Finance la formation des gestionnaires de projets ;
- n Participe financièrement au programme d'efficacité énergétique COOPS EFFICACES.

Par les programmes **Don et Commandite** de la Caisse, vos réseaux d'habitation obtiennent une aide financière pour organiser des projets spéciaux, des assemblées annuelles et des colloques.



### **Desjardins** Caisse d'économie solidaire

Au service du développement  
coopératif, partout au Québec

Québec	1 877 647-1527
Montréal	1 877 598-2122
Joliette	1 866 753-7055
Nunavik	1 877 647-1527

caisse.t92276@desjardins.com  
www.cecosol.coop

Ce dépliant est imprimé sur du papier québécois fait de fibres recyclées 100% postconsommation issues de la forêt urbaine, soit le recyclage des entreprises. Nos forêts nous tiennent à cœur. Graphisme : Brunel Design.



# AFIC

 Avantage  
Financier  
InterCoop

*Écosolidaire,  
je bâtis sur la force du réseau*



 **Desjardins**  
Caisse d'économie solidaire

partenaire du Mouvement coopératif d'habitation au Québec

# AFIC : CONÇU POUR LES COOPÉRATIVES D'HABITATION

## Le programme AFIC vous offre...

- n d'économiser sur vos frais financiers ;
- n d'augmenter le rendement de vos épargnes.

## Notre soutien à l'habitation

Née en 1971, la Caisse d'économie solidaire place le développement et l'épanouissement de la personne humaine au cœur de son action. C'est pourquoi la Caisse a joué un rôle de pionnière dans le financement des coopératives d'habitation. Elle garde le cap, en élaborant avec la Confédération québécoise des coopératives d'habitation et de ses fédérations régionales, un programme fait sur mesure pour toutes les coopératives d'habitation membres. À la Caisse, nous consacrons le quart de notre portefeuille de prêt à l'habitation.

## Des opérations courantes gratuites

- n Dépôt à la caisse, dépôt intercaisse ou dépôt direct
- n Retrait par chèque et retrait direct
- n Virement et remboursement de prêt
- n Relevé de compte mensuel sans sortie de chèque
- n Arrêt de paiement
- n Confirmation de solde et confirmation bancaire
- n Aucuns frais sur les cinq premiers chèques de loyer sans fonds retournés (comptabilisés annuellement)
- n AccèsD

**Des taux d'intérêt aussi avantageux que si vous aviez plus de 500 000 \$ de liquidité aux comptes d'épargne opération, d'épargne stable et d'épargne à terme.**

**La Caisse est présente partout, à l'échelle du Québec grâce au réseau intercaisse, à AccèsD affaires et à la carte multiservices (sur demande).**

## Accès aux services de financement adaptés à votre réalité

- n Lors du transfert d'hypothèque, la Caisse assume les frais légaux et ceux du rapport d'évaluation.
- n Il n'y a aucuns frais légaux lors du renouvellement du prêt hypothécaire.

# COMPAREZ VOS RENDEMENTS

Au 31 octobre 2007, 374 coopératives avaient choisi les avantages AFIC. Les coopératives admissibles peuvent effectuer des dépôts à terme rachetables. Le taux est calculé selon un volume d'épargne consolidé de 500 000 \$ et plus. Nous vous invitons à comparer votre rendement actuel avec le rendement que pourrait vous offrir le plan AFIC.

## UN MEILLEUR RENDEMENT SUR VOS ÉPARGNES ÉPARGNES (AU 31 JUILLET 2007)

Type d'épargne	Moyenne	Taux actuel	Taux AFIC	Rendement actuel annuel	Rendement AFIC annuel
Épargne avec opération (EOP)	5 000 \$	0,00 %	2,45 %	0 \$	123 \$
Épargne stable (ES)	20 000 \$	0,1 %	2,45 %	20 \$	490 \$
Épargne à terme	10 000 \$	3,35 %	3,92 %	335 \$	392 \$
Épargne à terme	25 000 \$	3,35 %	3,92 %	838 \$	980 \$
Épargne à terme	40 000 \$	3,50 %	3,92 %	1 400 \$	1 568 \$
<b>Total</b>	—	—	—	<b>2593 \$</b>	<b>3553 \$</b>

## ÉCONOMIE SUR VOS OPÉRATIONS

Pour faire le tableau suivant, nous avons choisi un échantillon de 7 coopératives d'habitation ayant 24 logements. Nous avons calculé la moyenne des frais qu'elles auraient payés sans AFIC. En résumé, la coopérative profite d'un gain mensuel de 33 \$ par mois.

Produits détenus	Frais annuels sans AFIC	AFIC
Épargne avec opération (EOP)	396 \$	0 \$
<b>Total</b>	<b>396 \$</b>	<b>0 \$</b>

# ADHÉREZ AU PLAN AFIC !

En tout temps, votre coopérative peut adhérer au plan AFIC en appelant à l'un des regroupements suivants :

Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH) **418 648-6758**  
**1 800 667-9386**

Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain (FECHIMM) **514 843-6929**

Fédération des coopératives d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches (FECHAQC) **418 648-1354**  
**1 800 313-COOP (2667)**

Fédération des coopératives d'habitation montréalaises (FECHAM) **450 651-5520**  
**1 888 651-5520**

Fédération des coopératives d'habitation de la Mauricie et du Centre-du-Québec (FECHMACQ) **1 819 477-6986**  
**1 888 477-6986**

Fédération des coopératives d'habitation du Royaume Saguenay-Lac-Saint-Jean (FECHAS) **1 418 543-6858**  
**1 877 389-6858**

Votre demande sera acheminée directement à la Caisse d'économie solidaire.